



Distribution: générale Point 6 de l'ordre du jour
Date: 20 janvier 2023 WFP/EB.1/2023/6-B/3
Original: anglais Questions opérationnelles — Projets approuvés par correspondance
Pour information

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Révision du plan stratégique pour le Lesotho (2019–2024) et augmentation budgétaire correspondante

	Données actuelles	Modification	Données révisées
Durée	1 ^{er} juillet 2019– 30 juin 2024	-	1 ^{er} juillet 2019– 30 juin 2024
Bénéficiaires	665 500	104 310	769 810
<i>(en dollars É.-U.)</i>			
Coût total	123 669 368	44 428 049	168 097 417
Transferts	104 896 913	39 182 712	144 079 625
Mise en œuvre	5 509 833	2 069 039	7 578 872
Coûts d'appui directs ajustés	6 131 278	478 444	6 609 722
Total partiel	116 538 023	41 730 196	158 268 219
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	7 131 345	2 697 853	9 829 198

Marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge*: 3

* <https://gender.manuals.wfp.org/fr/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>.

Décision

Le Conseil d'administration a approuvé par correspondance la révision du plan stratégique pour le Lesotho (2019–2024) et l'augmentation budgétaire correspondante d'un montant de 44 428 049 dollars É.-U., faisant l'objet du présent document.

28 décembre 2022

Coordonnateurs responsables:

M. M. Haile
Directeur régional
Afrique australe
courriel: menghestab.haile@wfp.org

Mme A. Rusiga
Directrice de pays
courriel: aurore.rusiga@wfp.org

Justification

1. Au cours des deux dernières années (2020/21 et 2021/22), le Lesotho a subi les répercussions de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) et de pluies diluviennes. D'après le Bureau de la statistique, ces fortes précipitations ont considérablement nui à la production végétale de 2021/22. Ainsi, la production de maïs, qui s'établissait à 33 987 tonnes l'année dernière, ne devrait être que de 27 963 tonnes cette année. Il est ressorti de l'évaluation annuelle de la vulnérabilité pour 2022 que 521 000 personnes en situation d'insécurité alimentaire seraient en phase 3 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), ce qui représente une hausse par rapport aux 470 000 personnes recensées l'année dernière.
2. La dernière augmentation en date du prix des carburants, des produits alimentaires, des engrais et du fret au niveau mondial, liée au conflit en cours en Ukraine, entraîne une dégradation de la situation en matière de sécurité alimentaire au Lesotho et y entrave l'accès à la nourriture. Le PAM s'attend donc à ce que l'insécurité alimentaire continue de frapper les personnes pauvres et vulnérables dans le pays et s'aggrave.

Modifications

Orientation stratégique

3. La présente révision ne modifie en rien l'orientation stratégique du plan stratégique de pays (PSP).

Effets directs stratégiques

4. La présente révision du PSP vise à prolonger l'intervention d'urgence prévue au titre de l'activité 1 (effet direct stratégique 1) pendant la période allant d'octobre 2023 à mars 2024 pour faire face aux répercussions des pluies diluviennes et de l'augmentation du prix des produits alimentaires qui devraient perdurer jusqu'en juin 2024. En outre, le nombre de filles et de femmes enceintes ou allaitantes qui reçoivent des vivres sera réduit pour tenir compte des ressources disponibles et 15 000 d'entre elles continueront de bénéficier d'une assistance alimentaire en nature au titre de l'activité 1. Le nombre de bénéficiaires de transferts de type monétaire sera également réduit, de 150 000 à 100 000, du fait de l'accroissement des capacités des partenaires dans le pays et de l'élargissement des programmes nationaux d'assistance sociale, et les enfants âgés de moins de 5 ans ne seront plus couverts par les programmes menés au titre de l'activité 1, car d'autres partenaires au Lesotho leur viennent en aide. La composition des rations alimentaires et la valeur des transferts de type monétaire, qui étaient jusqu'à présent établies pour un ménage comptant en moyenne cinq personnes, le seront désormais pour un ménage comptant en moyenne quatre personnes, conformément aux résultats du recensement national de 2016, qui n'avaient pas été pris en compte au moment de l'élaboration du PSP.
5. Au titre de la présente révision, du poisson en conserve sera ajouté à l'assortiment alimentaire composant les repas scolaires servis dans les centres de protection et de développement de la petite enfance au titre de l'activité 2 (effet direct stratégique 2), et la distribution de repas aux élèves de maternelle dans ces centres sera prolongée jusqu'en juin 2024. À l'origine, le PSP ne couvrait pas la période allant de janvier à juin 2024, car le transfert au Gouvernement lesothan de la responsabilité de la distribution de repas scolaires dans les maternelles devait être achevé avant la fin du mois de décembre 2023. Toutefois, en raison de difficultés budgétaires, le Gouvernement a fait savoir qu'il ne pourrait pas se charger de la mise en œuvre du programme d'alimentation scolaire dans les écoles maternelles comme cela avait été prévu dans un premier temps, et il a demandé au PAM de continuer de venir en aide aux enfants en maternelle. En août 2020, le Gouvernement est parvenu à prendre les rênes du programme d'alimentation scolaire dans le primaire.

6. La présente révision du PSP vise aussi à mettre en place des transferts de type monétaire dans le cadre du programme d'alimentation scolaire (activité 2 relevant de l'effet direct stratégique 2). L'utilisation de transferts de type monétaire, sous la forme de bons-produits, permettra au PAM de mettre à l'essai l'alimentation scolaire utilisant la production locale dans les centres de protection et de développement de la petite enfance, et il sera fait appel à des détaillants pour fournir à ces centres des produits alimentaires d'origine locale.
7. En outre, le plafond fixé pour le budget alloué aux activités 3 (effet direct stratégique 2) et 4 (effet direct stratégique 3), ainsi qu'aux activités 5 et 6 (effet direct stratégique 4) sera relevé, car les besoins avaient été initialement sous-estimés. Cette hausse permettra d'absorber les financements pluriannuels supplémentaires alloués à ces activités par le Fonds pour l'adaptation et par d'autres donateurs.
8. Dans la présente révision du PSP, il est aussi proposé d'étendre l'activité axée sur la création d'actifs aux districts de Maseru, Mokhotlong, Qacha's Nek et Thaba-Tseka, ce qui fera passer le nombre total de bénéficiaires prévus de 142 500 actuellement à 186 810. Le développement de cette activité a été décidé à la lumière du rapport sur l'IPC pour la période 2020/21, selon lequel ces districts se trouvaient en permanence soit en phase 3 de l'IPC (crise), soit en phase 4 (urgence). Cette mesure permettra de mettre en œuvre une stratégie de sortie pour les bénéficiaires des activités liées aux interventions face aux crises menées dans ces districts et de faire bénéficier les personnes et les communautés touchées par des chocs de formations aux compétences nécessaires pour renforcer la résilience, améliorant ainsi leur faculté d'adaptation aux chocs. En outre, plus d'importance sera accordée au renforcement des capacités des pouvoirs publics afin que ceux-ci puissent assurer pleinement la gestion des travaux publics.

Méthode de ciblage et analyse des bénéficiaires

9. Le PAM continuera de collaborer avec les ministères du développement social et des forêts, des pâturages et de la valorisation du territoire ainsi qu'avec l'Autorité de gestion des catastrophes, en vue de renforcer les systèmes de ciblage des bénéficiaires afin d'étendre la portée des interventions menées face aux crises et de développer les activités de création d'actifs, sachant que les femmes représentent 52 pour cent de la population ciblée. Dans le cadre de l'appui qu'il apporte en matière d'alimentation scolaire, le PAM ciblera les enfants en maternelle, et ce jusqu'à la fin juin 2024.

Modalités de transfert

10. Au titre de l'activité 1 relevant de l'effet direct stratégique 1, les transferts de type monétaire (destinés à 60 000 bénéficiaires) et la modalité prévoyant des bons-produits (destinés à 90 000 bénéficiaires) seront utilisés compte tenu des résultats des évaluations du fonctionnement des marchés et des préférences des bénéficiaires menées avant les interventions. En plus des transferts de type monétaire et des bons-produits, des aliments nutritifs spécialisés seront fournis aux filles et aux femmes enceintes ou allaitantes au titre de l'effet direct stratégique 1, pendant la période allant d'août 2023 à avril 2024. Le PAM a l'intention de continuer de fournir dans le cadre de l'alimentation scolaire un assortiment alimentaire nutritif comprenant de la farine de maïs, du Super Cereal Plus, du poisson en conserve, des légumes secs et de l'huile végétale. Il commencera à utiliser des bons-produits dans les centres de protection et de développement de la petite enfance. La valeur des transferts de type monétaire assurés et des bons-produits distribués au titre de l'activité 1 (effet direct stratégique 2) a été réduite en 2021 compte tenu des résultats de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité ainsi que des rapports sur l'IPC portant sur cette année-là, mais a ensuite été rétablie à 0,52 dollar au vu des rapports pour 2022. Cela n'aura aucune incidence sur la fourniture d'aliments nutritifs spécialisés.

Capacités du bureau de pays

11. Des membres du personnel supplémentaires seront affectés aux activités relatives à la chaîne d'approvisionnement liées à la prolongation de l'activité axée sur l'alimentation scolaire ainsi qu'à l'utilisation de bons-produits alimentaires dans les écoles au titre de l'effet direct stratégique 2.

Problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement

12. Le bouleversement des activités d'appui et des échanges commerciaux ainsi que la hausse des prix des produits de base et de l'énergie provoquée par la pandémie de COVID-19 et le conflit en Ukraine ont eu des répercussions sur la chaîne d'approvisionnement du Lesotho et les programmes du PAM dans leur ensemble. Au Lesotho, les quatre cinquièmes des produits entrant dans l'assortiment alimentaire du PAM sont importés d'Afrique du Sud et d'autres marchés voisins et internationaux. Les coûts d'entreposage portuaire et d'expédition ont été multipliés par deux et les coûts de transport intérieur ont augmenté de 13 pour cent; les transporteurs lesothans ont été obligés de relever leurs tarifs en raison de l'enchérissement des carburants. Cela a entraîné une réduction des quantités de marchandises qui sont achetées, entreposées et distribuées.
13. Face à la hausse des prix, l'unité du bureau de pays chargée de la chaîne d'approvisionnement a dû revoir l'analyse des coûts et la sélection des modalités de transfert appropriées dans le cas du Lesotho, l'assistance alimentaire en nature devenant la solution la plus onéreuse dans le pays. Afin de surmonter ces difficultés, l'unité optera pour des méthodes fondées sur l'anticipation dans le cadre de la passation des marchés, notamment la planification prospective et les achats anticipés, le positionnement stratégique de vivres et l'entreposage de produits alimentaires à l'appui des activités d'alimentation scolaire. Tirant parti de son expérience en matière d'alimentation scolaire utilisant la production locale, de transferts de type monétaire et de recours à des détaillants pour l'approvisionnement des centres de protection et de développement de la petite enfance et des maternelles, l'unité incitera les agriculteurs à fournir des vivres produits localement. En concertation avec le Ministère de la santé et d'autres partenaires, elle concevra et mettra en œuvre une formation à la sécurité sanitaire et à la qualité des aliments adaptée aux besoins des agriculteurs, des détaillants, des meuniers, des conditionneurs et des cuisiniers scolaires, l'objectif étant de faciliter la prise de décisions sous l'angle du rapport coût-efficacité et de renforcer l'obligation de rendre compte de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments tout au long de la filière.

Responsabilité à l'égard des populations touchées, risques en matière de protection et restrictions liées à la problématique femmes-hommes et au handicap

14. Le Lesotho est un pays montagneux, dont le relief difficile oblige souvent les femmes et les enfants à se déplacer sur de longues distances pour parvenir aux sites d'exécution des programmes du PAM. Afin d'atténuer ce problème, les conclusions des évaluations de la protection qu'il est prévu de réaliser éclaireront la mise au point de mécanismes de protection destinés à favoriser la sécurité des communautés recevant un appui et à leur assurer un accès effectif aux activités du PAM. Ces communautés seront encouragées à appeler le numéro gratuit mis à disposition pour faire régulièrement part de leurs observations, afin que les programmes puissent être rapidement adaptés si nécessaire. D'autres activités dont l'analyse de l'inclusion numérique et financière a établi l'utilité, comme la formation aux notions financières, faciliteront l'accès des femmes aux institutions financières, ainsi qu'à des connaissances et à des services d'épargne et de crédit abordables qui les aideront à transformer leurs moyens d'existence.

Analyse des bénéficiaires

TABEAU 1: BÉNÉFICIAIRES DIRECTS PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE, PAR ACTIVITÉ ET PAR MODALITÉ*							
Effet direct stratégique	Activité	Période	Femmes (plus de 18 ans)	Hommes (plus de 18 ans)	Filles (de 0 à 18 ans)	Garçons (de 0 à 18 ans)	Total
1**	1	Chiffres actuels	61 400	37 500	95 460	88 640	283 000
		Augmentation/ (diminution)			(360)	360	-
		Chiffres révisés	61 400	37 500	95 100	89 000	283 000
		<i>Chiffres révisés - transferts de type monétaire</i>	<i>12 000</i>	<i>9 000</i>	<i>19 800</i>	<i>19 200</i>	60 000
		<i>Chiffres révisés - bons-produits</i>	<i>18 000</i>	<i>13 500</i>	<i>29 700</i>	<i>28 800</i>	90 000
		<i>Chiffres révisés - produits alimentaires</i>	<i>38 600</i>	<i>21 800</i>	<i>38 900</i>	<i>33 700</i>	133 000
2	2	Chiffres actuels			120 600	119 400	240 000
		Augmentation/ (diminution)			30 600	29 400	60 000
		Chiffres révisés			151 200	148 800	300 000
		<i>Chiffres révisés - bons-produits</i>			<i>30 600</i>	<i>29 400</i>	60 000
		<i>Chiffres révisés - produits alimentaires</i>			<i>120 600</i>	<i>119 400</i>	240 000
4	5	Chiffres actuels - transferts de type monétaire	28 500	21 375	47 025	45 600	142 500
		Augmentation/ (diminution)	8 862	6 647	14 622	14 179	44 310
		Chiffres révisés - transferts de type monétaire	37 362	28 022	61 647	59 779	186 810
Total (hors chevauchements)		Chiffres actuels	89 900	58 875	263 085	253 640	665 500
		Augmentation/ (diminution)	8 862	6 647	44 862	43 939	104 310
		Chiffres révisés	98 762	65 522	307 947	297 579	769 810

* À l'occasion de l'établissement de la présente révision du PSP, une erreur a été constatée au niveau du nombre de bénéficiaires figurant dans la précédente révision et dans l'outil des bureaux de pays pour une gestion efficace (COMET). Cette erreur a été corrigée dans le présent document et les chiffres qui apparaissent dans le tableau 1 (et dans COMET) sont exacts. De ce fait, toutefois, les chiffres indiqués ici ne correspondent pas à ceux qui figuraient dans la précédente révision.

** Le nombre total de bénéficiaires au titre de l'effet direct stratégique 1 reste le même que dans la précédente révision du PSP, car les modifications prévues dans la présente révision n'entreront pas en vigueur avant 2023.

Transferts

TABLEAU 2: RATION ALIMENTAIRE (grammes/personne/jour) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour), PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ						
	Effet direct stratégique 1			Effet direct stratégique 2		Effet direct stratégique 4
	Activité 1			Activité 2		Activité 5
Type de bénéficiaires	Personnes vulnérables touchées par des crises	Enfants âgés de moins de 5 ans	Filles et femmes enceintes ou allaitantes	Alimentation scolaire - enfants des écoles maternelles (protection et développement de la petite enfance)	Alimentation scolaire - enfants des écoles primaires	Participants aux activités Assistance alimentaire pour la création d'actifs
Modalité	Produits alimentaires/transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire
Céréales	200			120	150	
Légumes secs	60			30	30	
Huile	20			10	10	
Sel					3	
Sucre					10	
Super Cereal			250			
Poisson en conserve				53		
Super Cereal Plus		200		60		
Micronutriments en poudre	-	-		-	-	-
Total kcal/jour	1 113	787	939	1 027	778	
% de kcal d'origine protéique	11	17	16	12	10	
Transferts de type monétaire et bons-produits	0,52	-		1,46	0,52	0,52*
Nombre de jours d'alimentation par an	270	270	270	180	180	360

* Compte tenu des directives arrêtées par le Gouvernement, les participants reçoivent 62,40 dollars par mois, ce qui équivaut à 0,52 cent par personne et par jour.

Type de produits alimentaires/transferts de type monétaire	Budget actuel		Augmentation		Budget révisé	
	Total (en tonnes)	Total (en dollars)	Total (en tonnes)	Total (en dollars)	Total (en tonnes)	Total (en dollars)
Céréales	22 869	7 336 375	(5 342)	(1 158 384)	17 527	6 177 991
Légumes secs	5 654	2 605 674	(1 444)	63 101	4 210	2 668 775
Huile et matières grasses	1 885	1 969 407	(481)	27 376	1 403	1 996 783
Aliments composés et mélanges	6 247	6 578 323	366	2 765 384	6 614	9 343 707
Autres	1 046	531 229	302	2 699 841	1 348	3 231 070
Total (produits alimentaires)	37 701	19 021 008	(6 599)	4 397 317	31 102	23 418 325
Transferts de type monétaire		55 006 110		28 766 508		83 772 618
Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)	37 701	74 027 118	(6 599)	33 163 825	31 102	107 190 943

Ventilation des coûts

15. La présente révision du PSP prévoit la réduction du budget alloué à l'activité 1 relevant de l'effet direct stratégique 1 et l'accroissement du budget alloué aux effets directs stratégiques 2, 3 et 4, soit une augmentation totale du budget d'un montant de 44 428 049 dollars.

	Résultat stratégique 1/ cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 1/ cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 2/ cible 2 de l'ODD 2	Résultat stratégique 4/ cible 4 de l'ODD 2	Résultat stratégique 8/ cible 16 de l'ODD 17	Total
	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2	Effet direct stratégique 3	Effet direct stratégique 4	Effet direct stratégique 5	
Domaine d'action privilégié	Intervention face à une crise	Causes profondes	Causes profondes	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	
Transferts	(1 979 594)	35 859 982	1 681 368	3 620 956	0	39 182 712
Mise en œuvre	516 900	750 201	470 283	331 655	0	2 069 039
Coûts d'appui directs ajustés						478 444
Total partiel						41 730 196
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)						2 697 853
Total						44 428 049

TABLEAU 5: VENTILATION DES COÛTS DU PSP COMPLET, APRÈS RÉVISION (*en dollars*)

	Résultat stratégique 1/ cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 1/ cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 2/ cible 2 de l'ODD 2	Résultat stratégique 4/ cible 4 de l'ODD 2	Résultat stratégique 8/ cible 16 de l'ODD 17	Total
	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2	Effet direct stratégique 3	Effet direct stratégique 4	Effet direct stratégique 5	
Domaine d'action privilegié	Intervention face à une crise	Causes profondes	Causes profondes	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	
Transferts	62 890 306	55 650 187	4 829 768	14 192 116	6 517 249	144 079 625
Mise en œuvre	1 586 407	2 718 491	807 501	2 253 469	213 004	7 578 872
Coûts d'appui directs ajustés	2 743 202	2 515 957	249 709	781 319	319 534	6 609 722
Total partiel	67 219 915	60 884 635	5 886 978	17 226 904	7 049 787	158 268 219
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	4 369 294	3 957 501	382 654	1 119 749	0	9 829 198
Total	71 589 209	64 842 136	6 269 632	18 346 653	7 049 787	168 097 417

Liste des sigles utilisés dans le présent document

COMET	outil des bureaux de pays pour une gestion efficace
COVID-19	maladie à coronavirus 2019
IPC	Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire
ODD	objectif de développement durable.
PSP	plan stratégique de pays